

**Entretien avec Claire Caboche,
réalisé le 13 mars 2012.**

Claire Caboche est membre du bureau fédéral régional du syndicat UNSA Éducation, référente sur les questions liées au décrochage scolaire en liaison avec Patrick Aracil, le Secrétaire fédéral de la Région IdF de l'UNSA Éducation.

- Quel a été votre parcours ?

Elle est aujourd'hui professeure-documentaliste dans un collège ZEP des Yvelines. Après avoir côtoyé le monde de l'école au sein de la FCPE 78, de la Ligue de l'enseignement 78 et national et de différentes associations notamment de prévention spécialisée et d'insertion, elle a entamé une carrière dans l'Éducation Nationale, poussée par ses expériences à travailler de manière plus spécifique sur le phénomène du décrochage scolaire.

Elle prépare depuis six mois une thèse sur les "invisibles", en axant sa recherche sur les jeunes décrocheurs scolaires (aux côtés de Philippe Meirieu Professeur à l'Université Lyon 2 et du Centre de recherche de l'UNSA Éducation Henri Aigueperse).

- Quelles ont été vos motivations pour agir contre le décrochage scolaire au sein de l'école ?

Durant son parcours, elle a été souvent confrontée à des jeunes en situation de décrochage ou des personnes souffrant de la précarité. C'est donc un sentiment de révolte qui l'a incitée à s'engager dans ce combat, en essayant - dans le cadre de sa thèse - de trouver des solutions à ce fléau.

- Il semble que le décrochage constitue un angle mort dans le discours sur l'Éducation. Question du tabou ?

Mme Caboche fait le parallèle avec le chômage : avant qu'il ne touche les cadres, ce thème était moins prégnant dans l'actualité politique. Aujourd'hui, il touche l'ensemble des CSP, tout comme le décrochage scolaire peut toucher toutes les familles. Selon elle, la levée du tabou interviendrait au moment où l'ensemble des couches de la population est frappé par un phénomène.

Le public est peut-être moins ciblé aujourd'hui. De plus, les chiffres donnés par le ministère sont éloquentes. Cela peut concerner tous les jeunes, ce qui inquiète les familles.

- Vous considérez-vous comme un acteur de la lutte contre le décrochage scolaire ?

Elle se considère comme un acteur de la lutte, au travers de la recherche entreprise, financée en partie par le syndicat. Elle est également enseignante dans l'atelier relais de son établissement, et a donc une connaissance pratique de la lutte contre le décrochage.

- Quelle vision du décrochage scolaire avez-vous de par votre action professionnelle ? Qu'est-ce qui selon vous produit des situations de décrochage ?

Le manque de perspectives d'avenir est une des raisons principales de l'accroissement du décrochage scolaire (chômage grandissant). Cela produit des tensions dans la société,

notamment dans les classes populaires. La souffrance des familles, et donc des jeunes, est toujours plus présente. Or, il n'existe finalement que peu de lieux d'écoute pour les élèves et leurs parents.

- **En quoi consiste votre quotidien ?**

Au sein de son établissement, elle observe une expérimentation mise en place par la Principale (une commission décrochage réunie très régulièrement dans l'établissement, dans le cadre de la plate-forme prévention décrochage initiée par l'Éducation nationale). Pour le Syndicat, elle tente de promouvoir de nouvelles approches, notamment lors du Congrès régional où des espaces de discussion sur le décrochage sont ouverts. Elle participe également à des publications et autres actions de sensibilisation pour le syndicat (car le décrochage peut évidemment être vécu comme un échec par les enseignants). Elle a fait une communication devant la Commission jeunesse de l'Association des Régions de France, car les Régions sont au cœur des solutions.

- **Quels liens avez-vous avec le « reste » de l'école, le personnel enseignant, avec les associations, les parents ?**

Elle en a eu beaucoup, c'est pourquoi elle peut assurer que le temps de coordination avec les autres partenaires est très important (associations, prévention, insertion, etc.), car il faut que l'école soit reliée au monde extérieur. Cela permet de la créativité et la mise en place d'actions innovantes sur le terrain.

La question du secret partagé est également primordiale : tous les acteurs peuvent avoir un rôle à jouer dans le parcours de l'enfant, notamment lorsque celui-ci a connu des difficultés personnelles ou familiales.

Elle considère également qu'une plus grande ouverture de l'école sur le monde extérieur (culture, entreprise, etc.) serait une bonne chose.

- **Quels freins rencontrez-vous dans votre action ? Au sein du syndicat ?**

Le manque de moyens est évidemment un frein majeur à l'action des professeurs dans le domaine du décrochage scolaire, de même que le manque de formations et d'informations.

L'absence de connaissance du système de la part des acteurs de l'éducation est un problème : il est nécessaire d'avoir une vision globale de ce qui produit le décrochage et de quelles en sont les solutions. Y compris, les acteurs du sujet ne se connaissent pas les uns les autres, ils ne se parlent que très rarement. La Région a donc un rôle important à jouer, notamment pour que l'identification des dispositifs soit plus aisée.

- **Quels seraient vos besoins, vos attentes ?**

Il est important que le personnel soit adapté et formé au repérage et aux conséquences du décrochage scolaire. Le système scolaire doit également se remettre en question : « il faut donner du sens à l'école (fin des notes sanctions, élitisme, etc.), pour cela, une réforme de la pédagogie est nécessaire. »

Il faut également instituer une éducation à l'orientation dès le début du collège, le jeune a besoin de se connaître, de découvrir l'ensemble des métiers non sexués et viendra ensuite le choix d'une école, et cela pour sortir de l'orientation subie avec les conséquences désastreuses que l'on connaît. Cela nécessitera de revoir le système d'affectations.

- **Quel est, selon vous, le rôle des pouvoirs publics locaux dans la lutte contre le décrochage scolaire ?**

La coordination des politiques sociales, de l'éducation et de l'emploi dans le domaine du décrochage est un enjeu majeur, de l'orientation à l'entrée sur le marché du travail. Il faut faire en sorte que les acteurs institutionnels se parlent, pour préparer des actions communes.

- **Avec le recul, pouvez-vous nous dire ce qui marche bien, ce qui marche moins bien ?**

L'accompagnement individualisé peut très bien marcher, à condition que les moyens engagés soient suffisants. Encore, une fois, le parallèle avec le chômage révèle qu'un suivi plus approfondi donne aux bénéficiaires un panel de solutions plus large.

Le recensement des jeunes décrocheurs ne marche pas toujours bien. Le repérage connaît des limites dans la durée, et n'est pas un gage de résolution des problèmes de ces jeunes.

Un accompagnement personnalisé peut par exemple permettre à un décroché de revenir peu à peu dans sa classe d'origine ; la loi l'y autorise, seulement personne ne le sait. Cela révèle encore une fois le manque d'informations dont bénéficient les jeunes et leur famille, mais aussi les enseignants.

- **Qu'est-ce qui, selon vous, permettrait d'agir mieux contre le décrochage scolaire ?**

Les solutions sont multiples, à la fois internes et externes à l'école. Il faut agir sur l'institution scolaire dans un premier temps, en la connectant au monde extérieur, par exemple avec la création de plateformes Internet de recherche de stage pour lutter contre les discriminations mettant en relation les entreprises, les écoles et les jeunes. Cela aurait un effet bénéfique sur la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Selon Mme Caboche, le dispositif de veille et de réussite éducative devrait être prolongé dans un accompagnement individualisé des 16 à 25 ans dans une veille et une réussite sociale dans l'emploi pour les jeunes les plus en difficulté. Parce que notamment les 16-18 ans souffrent d'un "vide juridique", qui ne leur offre aucune perspective de sortie par le haut. La loi doit être réformée.

Il faut que la gestion de l'offre de formations soit plus réactive parce que le marché de l'emploi est malade alors que certaines entreprises ont du mal à recruter par manque de candidats qualifiés pour des nouveaux métiers.

- **Pensez-vous qu'il y a une vision/une approche différente du décrochage scolaire entre les différents syndicats ?**

Les visions du décrochage peuvent être différentes entre syndicats. L'UNSA Éducation a décidé de placer l'élève au cœur de sa réflexion, car le bien-être de l'élève découle naturellement sur le bien-être de l'enseignant. C'est pourquoi, Mme Caboche défend une réforme en profondeur du système scolaire, s'appuyant sur cette analyse.